

une préférence marquée, se plaignait beaucoup de son manque de soumission. Il avait le droit de disposer de ses biens, il les a laissés à un étranger. Je ne m'étais guère préoccupé de tout cela jusqu'à ce jour; j'ai bien assez de fortune. Je crains que son héritier ne nous vienne point en aide; car, d'après le testament de mon père, qui donne sa fortune à mon frère, j'avais pour ma part dans ces arrangements tous les domaines de ma mère; je dois hériter de tous les biens de Neville si j'ai un fils à la mort de mon frère et que lui-même n'ait point d'enfant. Celui qui a recueilli sa succession, je le crains bien, ne favorisera point nos recherches, qui le déposséderaient.

— Nous allons agir avec la plus grande discrétion.

— Il me sera plus facile d'établir la validité de mon mariage avec Eveline; l'ecclésiastique qui nous a mariés vit encore, et l'on peut aisément retrouver les témoins. »

La question fut retournée dans tous les sens et minutieusement étudiée. L'antiquaire avait l'habitude des investigations les plus patientes; ses relations étaient étendues, et il apportait à la solution de cette affaire un zèle qui devait être couronné de succès.

Lord Glenallan dut pourtant, en attendant le souper, se résigner à subir la lecture du fameux traité sur la castramétation. Peut-être son esprit était-il trop préoccupé pour rien entendre, ce qui lui procura l'avantage de paraître écouter sans marques extérieures de fatigue. L'antiquaire n'avait pas tous les jours un auditeur pareil; naturellement il en abusa.

Le comte ne soupait jamais; il fut reconduit à la chambre verte, et l'histoire ne dit point que l'esprit d'Oldenbuck soit venu le visiter cette nuit-là.